

Chers productrices et producteurs de lait, chers sympathisants,

Nous, les éleveurs laitiers, nous demandons depuis longtemps où nous allons.

Les prix du beurre sont au plus haut et celui-ci commence à manquer – à l’opposé, les stocks de l’intervention publique renferment des quantités astronomiques de lait en poudre dont personne ne veut. Malgré le haut niveau des prix du beurre, les prix du lait sont toujours inférieures à nos coûts de production pour 2017.

La production de lait augmente rapidement, de 16% au cours des deux derniers mois rien que dans la partie flamande de la Belgique. Même la teneur en matière grasse du lait augmente dans les exploitations. Quelles sont les perspectives à l’avenir ? Les premières laiteries annoncent déjà une baisse des prix du lait à la fin de l’année.

Que fait la Commission européenne ? Quelles propositions proviennent du Parlement européen et du Conseil des ministres ? Le commissaire à l’agriculture, Phil Hogan, veut réduire l’intervention en 2018 et souhaite éviter l’achat de poudre d’intervention « sans raison valable ». Cependant, il n’y a pas de nouveaux instruments de règlement de crise. M. Hogan ne veut pas non plus établir la renonciation volontaire aux livraisons, qui s’est révélée une mesure efficace du programme de réduction de l’UE, comme un instrument permanent. La Commission européenne pourrait toutefois imaginer de mettre à nouveau en place une renonciation aux livraisons en cas d’événements imprévisibles. Le plafonnement, indispensable à nos yeux, de la production est hors de question pour le commissaire à l’agriculture. M. Hogan passera à la postérité comme le premier commissaire européen à avoir perdu de l’argent sur les stocks.

En tant que membres du conseil d’administration de l’EMB, nous avons tiré profit des derniers mois ; nous avons organisé des événements pour attirer l’attention sur le problème des stocks de lait écrémé en poudre et essayé de lancer un dialogue constructif. Où cela nous mène-t-il ? La situation semble bien convenir à l’industrie laitière et les syndicats agricoles continuent de miser sur un accroissement de la production. Pour nous, les producteurs laitiers, les temps sont durs ; l’avenir de nos exploitations, des agriculteurs et de leurs familles, est incertain.

Pour nous, il n’y a qu’une solution : le Programme de Responsabilisation face au Marché de l’EMB, qui prévoit une réduction des volumes de lait en période de crise. Nous continuerons à nous engager en faveur de prix couvrant les coûts, d’une rémunération équitable et pour la préservation des exploitations familiales. Si la situation l’exige, nous nous rendrons à nouveau dans la capitale de l’UE avec nos tracteurs. Nous l’avons déjà annoncé à l’intention du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et du commissaire à l’agriculture, Phil Hogan, lors de notre dernière manifestation à Bruxelles, le 26 octobre.

Erwin Schöpges, membre du conseil d’administration de l’EMB et membre du MIG (Milcherzeuger Interessengemeinschaft), Belgique

EMB bulletin novembre 2017

- Il ne lui reste plus que la peau sur les os – Même une hausse du prix du beurre ne parvient pas à soulager la détresse de la filière laitière !
- La pénurie de beurre : info ou intox ?
- Du lait équitable pour l’Afrique de l’Ouest
- Déclaration de clôture des 72h du lait local
- Grand rassemblement du BDM devant la Chancellerie d’État à Munich
- Pratiques commerciales déloyales : une consultation visant à améliorer la filière agro-alimentaire
- Vous pouvez nous trouver sur Facebook

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Il ne lui reste plus que la peau sur les os – Même une hausse du prix du beurre ne parvient pas à soulager la détresse de la filière laitière !

Action des producteurs de lait européens : les producteurs exhortent la Commission européenne à ancrer la réduction volontaire des volumes dans la PAC.

© EMB

Emaciée, cette vache laitière – la même qui fait don de son lait aux citoyens européens –, se tient devant le bâtiment de la Commission européenne au milieu de montagnes de lait en poudre. Autour d'elle s'agitent les drapeaux de nombreux pays européens, brandis par les producteurs et productrices qui traitent ce lait au quotidien. Des hommes et des femmes eux aussi malmenés par les crises laitières qui se succèdent sans répit. En dépit de la hausse actuelle du prix du beurre, la filière laitière souffre de maux chroniques, **car il manque toujours un mécanisme de prévention des crises au sein la politique agricole commune (PAC).**

La fréquence des crises dans le secteur est alarmante. Au cours des dernières années, elle a non seulement contraint de nombreuses exploitations à la fermeture mais est aussi responsable d'une profonde déstabilisation des exploitations restantes. Comme le déplore Sieta van Keimpema, vice-présidente de l'European Milk Board (EMB), les économies forcées se font souvent au détriment du bien-être animal (le mot d'ordre étant l'espérance de vie) ainsi que des conditions de travail et de vie des éleveurs et de leurs proches. « Cette activité est éreintante pour le dernier maillon de la filière laitière, à qui les politiques n'ont, à ce jour, accordé aucun répit. Les profondes distorsions de concurrence sur le marché du lait instituent, depuis des années, des prix du lait nettement inférieurs aux coûts de production », explique Sieta van Keimpema.

Une récente étude sur les coûts de production du lait dans cinq grands pays producteurs, révèle ce manque à gagner. Même les années dites « meilleures » n'ont pas permis de combler ce déficit. En effet, depuis 2012, la France enregistre, en moyenne, un manque à gagner annuel de 21 pour cent, les Pays-Bas de 23 pour cent, l'Allemagne de 22 pour cent, la Belgique de 24 pour cent et le Danemark de 17 pour cent.

Ici vous trouverez de plus amples informations sur cette étude internationale du BAL (Bureau d'agriculture et de sociologie agricole)

En clair : les agriculteurs ne demandent pas de subventions pour la production laitière. Ce dont le secteur a besoin est un mécanisme qui prévienne d'autres crises dévastatrices. Un mécanisme suffisamment souple pour permettre au secteur de se développer et de répondre à une demande croissante. **Ce mécanisme doit être inscrit dans la loi par le biais de la PAC.** En effet, comme l'expérience le montre clairement, si cela n'est pas le cas les réactions à ces crises interviennent trop tard et ne sont en outre souvent pas efficaces.

Concrètement, il s'agit de compléter l'Observatoire du marché laitier d'un mécanisme permanent permettant, en cas de crise, de limiter ou de réduire la production pour une durée limitée.

Ici vous trouverez plus d'informations sur le mécanisme de gestion des crises, aussi appelé « Programme de responsabilisation face au marché (PRM)

L'exploitation qui a lieu dans la filière laitière peut être endiguée et ces longues périodes de privation peuvent être réduites si, à l'avenir, une disposition législative inscrite dans la PAC pouvait régir, de façon pérenne, les efforts volontaires de diminution des volumes en temps de crise.

Communiqué de presse de l'EMB du 26 octobre 2017

La pénurie de beurre : info ou intox ?

© pixabay

L'Organisation des Producteurs de Lait (OPL) rappelle que, du fait de la surproduction des dernières années, l'UE a constitué des stocks de poudre de lait écrémé. Où est donc passée toute cette crème ?

Cela traduirait-il un total manque d'anticipation de nos collecteurs (privé ou coop) ? De nos responsables politiques ? Ou est-ce une volonté de raréfier l'offre par la ruine de nombreux producteurs, pour augmenter les marges des transformateurs au détriment du consommateur et du producteur ?

Il y a une trentaine d'années, comme le beurre était présenté comme néfaste pour la santé, il a été demandé aux producteurs de faire un lait moins riche en matière grasse. Aujourd'hui, on prône au beurre toutes les vertus, ce qui provoque une explosion de la demande mondiale et explique la flambée des prix (+170% en 20 mois). Du coup, les consommateurs ne trouvent plus de beurre dans les rayons. Or, paradoxe, faire du beurre nécessite de la crème et celle-ci ne manque pas. En parallèle, on maintient des prix bas aux producteurs qui ne couvrent pas les coûts de production. Pour la France, ceux-ci s'élèvent à 410,2 €/1 000 L de lait.

Les grandes et moyennes surfaces refusent de revoir les prix à la hausse sous prétexte que les contrats ont été négociés en février. Les collecteurs se tournent vers un marché plus rémunérateur en ne respectant pas les contrats de livraison.

Se remettre à produire de la matière grasse aujourd'hui aurait un coût, mais encore faudrait-il bénéficier de prix rémunérateurs (et pas de primes). La pénurie ne se résorbera certainement pas s'il y a des cessations d'activité massives. Il faut aussi savoir qu'un producteur qui livre un litre de plus que ce que son contrat prévu, doit verser des pénalités. Il faut ajouter à cela l'impact du marché à terme européen du beurre à Leipzig et le faible prix de la poudre de lait écrémé, qui entraîne une augmentation des livraisons sur le marché du fromage. Le beurre représente 20% de la collecte de lait en France, 11% pour l'industrie et 9% pour la grande consommation.

Pour l'OPL, cette pénurie révèle les défaillances d'une PAC soumise à l'ultra-libéralisme et qui n'est plus en mesure d'assurer ses missions premières : fournir aux consommateurs européens une alimentation de qualité, en quantité suffisante, tout en rémunérant les producteurs.

Sophie Wieme, Organisation des Producteurs de Lait (OPL), France

Du lait équitable pour l'Afrique de l'Ouest

Nous nous sommes rendus à Ouagadougou, Burkina Faso, du 21 au 25 octobre 2017 et y avons participé aux trois jours de la conférence des « 72 heures du lait local ». Il s'agissait, entre autres, du projet Fairefaso qui garantit aux producteurs laitiers un prix équitable et a également vocation à servir de label de qualité.

© Faircoop

Ce projet a été initié il y a un an environ avec le soutien des organisations belges MIG, Faircoop et Oxfam et a déjà été mis en œuvre avec succès dans trois mini-laiteries.

Le 1^{er} jour de notre visite, nous avons participé à l'assemblée générale de l'UMPLB (Union nationale des mini-laiteries du Burkina Faso). Cette association regroupe 48 mini-laiteries, chacune approvisionnée par environ 40 à 50 producteurs. La quantité transformée est de 100 à 300 litres environ par jour et par laiterie.

Le 2^e jour a été principalement consacré à l'échange entre les différents pays. Outre le Burkina Faso, le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Tchad, le Nigéria et la Belgique étaient également représentés. Des revendications politiques ont été formulées à destination des gouvernements nationaux, de la CEDEAO (Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest) et de l'UE. Le thème central était les exportations massives vers l'Afrique de l'Ouest, à des prix de dumping, de lait écrémé en poudre enrichi en graisse végétale (graisse de palme).

Nous avons également travaillé sur le développement du lait équitable dans d'autres pays. Le Sénégal (« Fairesen ») et la Mauritanie (« Fairemau ») travailleront prochainement à la mise en œuvre d'un lait équitable. C'était la première fois qu'un tel échange international avait lieu entre des producteurs laitiers.

Le 3^e jour, les conclusions et les revendications ont été résumées dans une résolution signée par tous les états participants et présentées et expliquées au public, aux représentants politiques et aux médias.

Le 4^e jour, le jour de notre départ, nous avons eu l'occasion de visiter une laiterie à Koudougou, à 60 km de distance. Cette laiterie transforme actuellement chaque jour 120 litres de lait en yaourt pasteurisé, lait et beurre.

Pour conclure, je peux dire que j'ai trouvé cette expérience captivante et inoubliable. Nous avons fait la connaissance de personnes issues d'une culture et d'un milieu totalement différents des nôtres. La motivation et l'engagement dont ont fait preuves les responsables nous ont apporté une motivation supplémentaire. Il sera très intéressant d'observer la façon dont ce mouvement continuera de se développer. L'avenir nous appartient, à nous producteurs laitiers, pour peu que nous prenions notre destin en main.

Daniel Hick, MIG (Milcherzeuger Interessengemeinschaft), Belgique

Déclaration de clôture des 72h du lait local

Les 22, 23 et 24 octobre 2017, nous, représentants et alliés des producteurs et transformateurs de lait local du Burkina Faso, du Mali, de Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad, nous sommes réunis à Ouagadougou, avec nos collègues et amis producteurs de Belgique et de France, pour partager nos expériences et analyser les enjeux de la filière lait en Afrique de l'Ouest.

Les échanges ont réaffirmé le rôle clef du lait local dans la sécurité alimentaire des ménages et dans les systèmes sociaux de la région du Sahel et, au-delà, l'énorme potentiel économique d'une filière laitière axée sur la collecte de lait local.

L'expérience de la marque FaireFaso et les coopérations entre éleveurs et unités de transformations des différents pays ont démontré le potentiel des initiatives existantes à répondre aux défis du développement de la filière de la production à la commercialisation. Le lait local peut répondre au double défi de la satisfaction de la demande des consommateurs et de l'amélioration des revenus des producteurs.

Afin de réaliser ce potentiel, nous, participants du Burkina Faso, du Mali, de Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad nous concentrons sur les demandes suivantes :

AU NIVEAU NATIONAL

Nous demandons à nos Etats et à leurs services de concentrer les ressources sur l'augmentation des capacités de production et de transformation des unités existantes basées sur le lait local.

Nous demandons à nos Etats de supprimer la TVA sur les produits à base de lait local.

AU NIVEAU RÉGIONAL

Nous demandons à la CEDEAO et à nos Etats d'intégrer les minilaiteries et les modèles de collecte et de transformation du lait local existants dans les stratégies de l'Offensive lait.

AU NIVEAU EUROPÉEN

Nous disons stop aux exportations massives de poudre de lait écrémé ou rengraisnée à l'huile de palme qui empêchent le développement de la filière locale et menacent les systèmes alimentaires locaux en inondant nos pays de produits à bas coûts et à la qualité nutritionnelle inférieure. Nous vous demandons de réguler la surproduction au sein de l'Union Européenne puisqu'elle détruit notre potentiel de développement en même temps que nombre des exploitations de nos collègues et amis producteurs européens.

Pour conclure, nous affirmons notre volonté de continuer à échanger pour construire des stratégies communes entre pays d'Afrique de l'Ouest et avec nos alliés européens.

Signataires : UMPLB, IPROLAIT, AREN, ROSA, MIG, FENALAIT, FENAFILS, RBM

Ouagadougou, octobre 2017

Grand rassemblement du BDM devant la Chancellerie d'État à Munich

Le 9 octobre, un rassemblement, auquel ont participé environ 500 éleveurs laitiers et 200 tracteurs a marqué la fin de la campagne nationale «Action poudre de lait» du syndicat de producteurs de lait BDM (*Bundesverband Deutscher Milchviehhalter*).

© BDM

Sous la devise « Responsabilité face au marché plutôt que de la poudre aux yeux », les éleveurs laitiers allemands ont organisé, depuis la fin du mois d'août, différentes actions autour de la poudre de lait pour illustrer les conséquences de l'insuffisance et de la mauvaise gestion du filet de sécurité existant pour le marché du lait de l'UE. En plus des pertes financières élevées pour les éleveurs laitiers, d'énormes montagnes de lait en poudre ont été créées et elles empêchent un rétablissement plus rapide et net, qui serait pourtant si nécessaire, des prix aux producteurs.

Les éleveurs laitiers rassemblés à Munich ont encore une fois illustré l'absurdité de cette politique en pulvérisant plusieurs sacs de lait en poudre en l'air, à l'aide d'une soufflerie, devant la Chancellerie d'État. Les revendications centrales des éleveurs laitiers peuvent se résumer ainsi : pendant la crise, il faut réduire la surproduction plutôt que d'accumuler des stocks démesurés, afin qu'il soit possible d'écouler la montagne de poudre de lait sans nuire au marché !

Dans leurs discours, les représentants d'institutions engagées dans le développement ont également signalé que les exportations de lait en poudre à bas prix vers les pays du tiers-monde y constituaient une menace existentielle pour les petits paysans et nuisaient considérablement aux agriculteurs de nos pays.

« Il faut désormais renforcer le filet de sécurité de l'UE tant que le rétablissement du marché perdure. Si le marché s'écroule à nouveau, il y aura de nouvelles pertes qui représentent un risque considérable pour des exploitations laitières déjà très fragilisées. À ce moment-là, il faudra qu'un instrument efficace de règlement de crise soit déjà en place », a souligné Romuald Schaber, le président du BDM.

Document de réflexion – les attentes du BDM envers le nouveau gouvernement fédéral

Dans le cadre des pourparlers en cours pour la formation d'un nouveau gouvernement fédéral, nous avons informé les membres de la commission d'exploration des mesures nécessaires du point de vue des éleveurs laitiers et qui devront être inscrites dans le futur accord de coalition. Il s'agit principalement de la création d'une organisation commune de marché (OCM) et, dans ce cadre, de l'extension du filet de sécurité pour le marché du lait de l'UE pour y intégrer des mesures limitées dans le temps de régulation des volumes. Nous avons également évoqué la nécessité de l'amélioration de la position commerciale des éleveurs laitiers ainsi que la refonte de la politique agricole commune pour 2020. Dans ce contexte, l'accent doit être mis sur la prise en compte de la contribution particulière des éleveurs, et en particulier des éleveurs laitiers, à la vitalité des espaces ruraux.

Johannes Fritz, Bundesverband Deutscher Milchviehhalter (BDM)

Pratiques commerciales déloyales : une consultation visant à améliorer la filière agro-alimentaire

Une consultation de la Commission européenne visant à améliorer la filière agro-alimentaire a été lancée mi-août. Les agriculteurs, citoyens et autres groupes concernés sont invités à exprimer leur opinion avant le 17 novembre 2017 dans le cadre d'un sondage en ligne sur les façons de rendre la filière

Un cadre juridique européen pour endiguer les pratiques commerciales déloyales

Une législation nationale spécifique a été introduite dans plus de 20 États membres de l'UE en vue de lutter contre ces pratiques, ainsi que différentes initiatives volontaires aux niveaux national et européen (par ex. l'initiative relative à la filière agro-alimentaire) mais les résultats sont restés très humbles. Certes, les initiatives volontaires sont utiles mais elles ne protègent pas les agriculteurs, qui sont les acteurs les plus faibles de la filière, contre les pratiques commerciales déloyales. En effet, il manque toujours une approche réglementaire harmonisée au niveau européen dans ce domaine. Par le biais de cette consultation, la Commission Européenne souhaite vérifier si un cadre

législatif européen en la matière est nécessaire.

La consultation se base sur les travaux du groupe de travail sur les marchés agricoles qui a été mise sur pied par le Commissaire à l'Agriculture Hogan en 2016. Le groupe de travail a proposé une série de mesures concrètes afin de renforcer la position des agriculteurs dans la filière agro-alimentaire. La Commission souhaite désormais poursuivre ce travail et consulter le grand public sur trois aspects : la position des agriculteurs dans la filière agro-alimentaire par rapport aux pratiques commerciales déloyales, à la transparence du marché et à la collaboration du producteur.

L'European Milk Board a participé à cette consultation. Nous sommes d'avis que le secteur est caractérisé par des distorsions de la concurrence et des pratiques déloyales et que celles-ci portent surtout préjudice aux acteurs de premier niveau, c'est-à-dire les producteurs laitiers.

Pour donner votre avis, répondez au [questionnaire en ligne](#) avant le 17 novembre 2017.

Regina Reiterer, EMB

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-novembre-2017.html>